



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équipements

Question écrite n° 44921

Texte de la question

M. Serge Janquin attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur les inquiétudes des professionnels de la santé dans leur lutte contre le cancer. La situation paraît aujourd'hui alarmante. En effet, il semblerait que les manipulateurs en radiothérapie quittent les hôpitaux publics pour le privé qui leur proposeraient des conditions salariales plus attractives. Ceci a bien entendu des conséquences déplorables sur le bon fonctionnement de tous les centres anticancéreux qui se trouveraient ainsi confrontés à un allongement significatif des délais de radiothérapie. Le Président de la République a fait de la lutte contre le cancer une de ses priorités. Or, les délais d'attente pour une radiothérapie seraient de quatre mois pour un cancer de la prostate et cinq mois pour un cancer du sein, chose tout à fait inacceptable lorsqu'on sait qu'une intervention chirurgicale sur une tumeur nécessite une radiothérapie dans les deux mois. Par conséquent, il lui demande quelles initiatives il entend prendre pour remédier à une telle situation.

Données clés

Auteur : [M. Serge Janquin](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44921

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 août 2004, page 5985